



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de Nouveau Monde Graphite Inc.,

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée extraordinaire (l'« **assemblée** ») des porteurs d'actions ordinaires (les « **actionnaires** ») de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « **Société** ») se tiendra par webdiffusion en direct au moyen de la plateforme de Compagnie Trust TSX au <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/fr/1642>, le mercredi 1^{er} mai 2024 à 10 h 30 (heure de l'Est) aux fins suivantes :

1. examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « **circulaire** »)) autorisant, notamment, la Société à émettre à Mitsui & Co., Ltd. (« **Mitsui** ») 12 500 000 actions ordinaires du capital de la Société (chacune étant une « **action ordinaire** »), par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$ US l'action ordinaire et 12 500 000 bons de souscription visant des actions ordinaires de la Société (chacun étant un « **bon de souscription** »), qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 25 M\$ US émis à Mitsui le 8 novembre 2022, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
2. examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe B de la circulaire) autorisant, notamment, la Société à émettre à Pallinghurst Bond Limited (« **Pallinghurst** ») 6 250 000 actions ordinaires, par voie de placement privé, au prix de 2,00 \$ US l'action ordinaire et 6 250 000 bons de souscription, qui seront réglés au moyen de la remise et de l'annulation du billet convertible non garanti d'un montant en capital de 12,5 M\$ US émis à Pallinghurst le 8 novembre 2022, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
3. examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe C de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Mitsui, le tout comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
4. examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe D de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit General Motors Holdings LLC, filiale en propriété exclusive de General Motors Co., le tout comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
5. examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution (dont le texte est reproduit à l'annexe E de la circulaire) visant à approuver la création d'un nouvel actionnaire dominant de la Société, soit Panasonic Holdings Corporation, le tout comme il est décrit plus en détail dans la circulaire;
6. examiner toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée ou lors de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

La circulaire et le formulaire de procuration pour l'assemblée sont joints au présent avis de convocation.

Montréal (Québec), le 28 mars 2024

Par ordre du conseil d'administration de la Société,

/s/ Josée Gagnon

Josée Gagnon
Vice-présidente, Affaires juridiques
et secrétaire corporative

Les actionnaires de la Société dont les actions ordinaires sont inscrites au registre de la Société à leur nom peuvent exercer leurs droits de vote en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée diffusée en direct sur le Web, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote aux fins de l'assemblée. Les procurations doivent être reçues par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société au plus tard à 10 h 30 (heure de l'Est) le 29 avril 2024 ou 48 heures, à l'exclusion du samedi, du dimanche ou d'un jour férié, avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement i) par la poste à Compagnie Trust TSX, C.P. 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1; ii) par télécopieur au 416 595-9593; iii) par téléphone en composant le numéro sans frais 1 888 489-7352 au Canada et aux États-Unis; iv) en votant en ligne sur le site Web suivant : www.meeting-vote.com; ou v) en numérisant et en transmettant par courriel le formulaire de procuration à l'adresse proxyvote@tmx.com.

Si vous n'êtes pas un actionnaire inscrit, mais un propriétaire véritable, veuillez suivre les instructions contenues dans la circulaire et suivre attentivement les instructions données par votre intermédiaire.